ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano et Tabouret.

Philip Werlein, Ltd. vs John Speed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 95,555 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le LUNDI, 20 mars 1911, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans mon entrepôt, rue Ste Anne, entre les rues Bayale et Chartres:

Un Piano et 1 Tabouret.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick, Lewis, Gensler & Schwafs, avocats pour le demandeur.
9 mars—9 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de Valeur Améliorée du Premier District,

Portant les Nos municipaux 309 et 311 rue Sud Telemachus, entre les rues Palmyre et Banks.

Theodore A. Beck vs Vve Léon Huguenel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 95,975 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1911, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No trois dans le carré No 729, borné par les rues Sud Télémaque, Palmyre, Banks et Sud Cortez, sur un plan de C. Lucas Lewis daté du 16 mars 1907, une impression bleue laquelle est annexée à un acte fait pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 1er août 1907, d'après lequel plan ledit terrain commence d'un point soixante pieds du coin des rues Palmyre et Sud Télémaque et mesure trente pieds de façade rue Télémaque sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Legier & Gleason, avocats pour le demandeur.
17fév—17 18 24—mars 3 10 17 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District

Portant le No municipal 2624 rue Marengo, entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Security Building and Loan Association vs Robert M. Lawrence.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 96,094 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 23 mars 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Magnolia, Milan et Sud Robertson ladite portion de terre commençant à cent vingt pieds du coin de la rue Magnolia et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, et étant composée de tout le lot No Six, et de la moitié du lot No 5 contigu au lot No 6, et étant aussi la moitié de la portion de terre commençant du côté de la rue Magnolia ainsi que le fait voir un plan d'arpentage tracé par George de Armas, voyer en date du 26 mai 1905, annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel notaire, le 21 juin 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocats de la demanderesse.
deura.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Cinquième District,

Formant l'encoignure des rues Powder et Eliza (ilet les rues Alix et Bouny).

John Brown vs Frank Cabibi.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,651—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée; je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mars 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le Numéro dix-neuf de l'ilet ree 25 borné par les rues Powder, Eliza, Alix et Bonny, sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer déposé comme plan No 22 du livre de plan No 4 B, parmi les records de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville. Ledit lot mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Powder sur cent vingt pieds (120') de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart et Davey, avocat pour le demandeur.
17 fév—17 24—mars 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Grande Portion de Terre de Valeur dans le Sixième District,

Formant le coin des rues Sud Robertson et Robert (dans l'ilet borné par les rues Soniat et Freret.)

Mesures: 125' x 151' 4" et 4'''.

Bernhardt J. Zahn vs William J. Mellor.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 88,566—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 6 avril 1911, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une portion de terre dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 608, borné par les rues Breslau, maintenant Sud Robertson, Freret, autrefois Long, Soniat et Robert, mesurant cent vingt-cinq pieds de face à la rue Sud Robertson ou Breslau sur cent cinquante-et-un pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur et de face à la rue Robertson, composée du tout des lots originels 16, 17, 18 et 19, mesurant chacun trente-et-un pieds trois pouces de face à la rue Breslau, maintenant la rue Sud Robertson, du tout du lot No 20 contigu aux dits lots 16, 17, 18 et 19 dans le fond mesurant vingt-sept pieds, sept pouces de face à la rue Robert, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; et de la moitié du lot No 21, le plus près et contigu dudit lot No 20, ladite moitié dudit lot No 21 mesurant treize pieds, neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Robert sur cent vingt-cinq pieds de profondeur; ensemble avec tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le demandeur.
3mars—3 4 5 10 17 24 31—avril 6

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

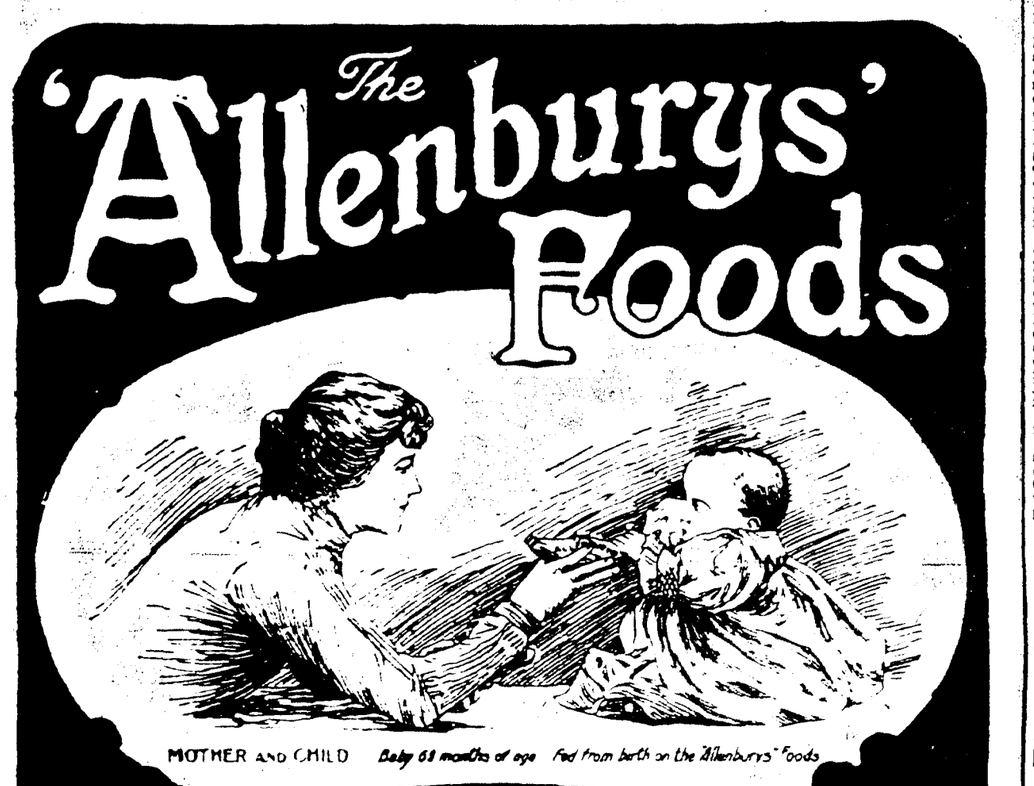

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. *De la naissance à 3 mois*
NOURRITURE No 2. *De 3 à 6 mois*
NOURRITURE No 3. *De 6 mois à plus.*

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

Baccich & de Montluzin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

POUR EFFECTUER UN PARTAGE

PROPRIETÉS AMELIOREES DE VALEUR

2021 Avenue Ursulines et **4621** Rue Chestnut

Dans les Deuxième et Sixième Districts — A L'ENCAN

Le 13 Avril 1911, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

IN RE ALEXANDER J. THIBERGE ET AL. VS EDWARD THIBERGE.—No 96,171—Cour Civile de District, Division C.

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur — En vertu d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 27 février 1911, et signé en cour ouverte le 6 mars 1911 par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un lot de terre avec bâtisses, améliorations et tous les avantages, etc., en cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursuline, Hôpital, Johnson et Prieur, commençant quatre-vingt quinze pieds de l'encoignure des rues Johnson et Ursuline, et façade de quarante trois pieds, deux lignes à la rue Ursuline sur cent trente-et-un pieds, trois pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne vers et plus près de la rue Johnson, cinquante-sept pieds sept pouces et quatre lignes sur le côté vers la rue Prieur à un point où la ligne de côté s'étend diagonalement vers la rue Prieur, soixante-dix-sept pieds une ligne à la ligne du fond laquelle ligne du fond mesure soixante-neuf pieds neuf pouces et trois lignes, le tout d'après un devis d'arpentage fait par Louis H. Pilié, annexé à un acte pardevant James Fahr, ancien notaire, le 7 mai 1881.

Les améliorations sont désignées par le numéro municipal 2021 avenue Ursuline, comprenant l'élégante et commode résidence à un étage, admirablement subdivisée.

2. Un lot de terre, en cette ville, avec bâtisse, améliorations et avantages, etc., dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Valence, Cadiz et Colisée, mesurant dix-huit pieds neuf pouces de face à la rue Chestnut, et cent cinquante cinq pieds de profondeur, étant la portion de terre la plus près de la rue Cadiz, de cette portion de terre dans le susdit ilet, laquelle est désignée par la lettre B sur un devis par Wm Thiel, voyer, le 28 mars 1887, annexé à un acte de partage entre Dweire et Mindenger, pardevant A. Commandeur, ancien notaire en la ville de Carrollton.

Les améliorations sont désignées par le numéro municipal 4621 rue Chestnut, comprenant la bâtisse en bois à un étage, contenant plusieurs chambres, louée $10 par mois.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1911, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant requis au moment de la vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. A. BACCICH, Encanteur.

Frank McGloin, avocat pour le demandeur.
Oscar Shreiber, avocat pour la défense.
12 mars—12 19 26—avril 2 9 13

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.—Cinq terrains de valeur dans le Sixième District. Faisant face à la rue State et Annonciation; l'ilet Tchoupitoulas et Eleonore, près des chars, écoles, marchés, etc.

JEUDI, le 6 avril 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée, Succession de C. Irwin Dunn, Dossier 93,086, daté et signé du 13 février 1911 et adressé à E. Randolph Gurley, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique à mi di, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, terrain par terrain.

5 certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ancien faubourg Bloomingdale du dit District, dans l'ilet No 5, lequel est borné par les rues Tchoupitoulas (autrefois Levée), Annonciation (autrefois Preston) et State et la ligne de divisant de Bloomingdale du faubourg Hurtsville, désignés par les numéros 11, 12, 16, 17 et 19, et d'après un plan annexé à un acte de vente à J. R. Damonte, passé pardevant A. S. Beck, anciennement un notaire en cette ville le 10 août 1886; lesdits lots sont situés et mesurent comme suit:

Les lots 11 et 12 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur 125 pieds de profondeur. Le lot No 12 commence à un point 90 pieds du coin de la rue Annonciation et contigu au lot No 11 sur le côté le plus près de la rue Tchoupitoulas. Les lots Nos 16 et 17 sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 150 pieds de profondeur. Le lot No 16 commence à un point 125 pieds du coin de la rue State et est contigu au lot No 17. Le lot No 19 mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 150 pieds de profondeur et commence à un point 215 pieds du coin de la rue State.

Conditions—Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer les taxes de 1911 et les actes de vente pardevant J. Maxime Queyrouse, notaire, aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 0|0 exigé au moment de l'adjudication chez

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur.

Carroll, Henderson & Carroll, avocats.
5 mars—5 12 19 26—avril 2 6

Jas. A. Brennan et fille

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple et Deux Lots de Terre

TROISIEME DISTRICT.

SUCCESSION DE LOUIS G. BORN.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 95,914

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 21 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN ET FILLE, Jas A. Brennan, Encanteur, bureau No 733 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé 14 février 1911 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans l'ilet borné par l'avenue Lafayette, les rues Port, Grant et Johnson, désignés comme lots six et sept, et mesurant chacun vingt-huit (28') pieds, cinq (5") pouces et une (1''') ligne de face à l'avenue Lafayette sur cent trente (130') pieds, trois (3") pouces et quatre (4''') lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage simple No —— avenue Lafayette, entre les rues Galvez et Johnson, contenant trois chambres, cuisine retirée avec bâtisse dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de deux ans, la portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an; de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. L'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911; dix pour cent du dépôt au moment de la vente, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Zengel et Loomis, notaires.

19 fév—19 26—mars 5 12 19 21

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Catherine Schaub.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,753—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Elizabeth Arlinghaus exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Geo. J. Unterreiner, avocat.
11 mars—11 15 20

Succession de Katharine Lang.

Veuve par 1er mariage de Thomas Maher, épouse de Chas F. Foght.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 96,083—Division E—Attendu que Charles F. Foght, a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Kather ne Lang, veuve par 1er mariage de Thos. Maher, épouse de Chas. F. Foght, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier— Lazarus Michel et Lazarus, avocats.
12 mars—12 16 21

Succession de Charles Laughran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 93,439 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Edward M. Harvey, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Martin H. Manion, B. W. Kaiser, avocats.
9 mars—9 14 18 [illegible]

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wilhelminia C. Wehrmann, veuve de John Wocklage.

No 94,989—Cour Civile de District, Division C.

Une bâtisse triple à deux étages, ayant un grand atelier de wagons, forge.

1512-16-20 rue Iberville, entre les rues Marais et Villeré, l'ilet rue du Canal, grand terrain, 68 pieds, 2 pouces, 7 lignes sur 114 pieds.

DANS LE CENTRE DE "STORYVILLE".

A L'ENCAN, JEUDI, 23 MARS 1911.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

Conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 13 février 1911, dans l'affaire de la succession de Wilhelminia C. Wehrmann, veuve de John Wocklage, No 94,989, je procéderai de vendre à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne (autrefois St Ange) Nord, Robertson (autrefois St Jean-Baptiste), Port et St-Ferdinand. Ledit lot est désigné par le No vingt-deux, sur un plan annexé à un acte passé pardevant J. Henry Forcelle, ancien notaire en cette ville, le 18 juin 1884, d'après lequel le dit lot formant l'encoignure des rues Claiborne et St Ferdinand et mesurant trente et un pieds sept pouces de face à la rue Claiborne, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur et façade à la rue St Ferdinand de cent cinq pieds.

Les améliorations sont connues comme No 1532 rue St-Ferdinand, et comprennent un cottage simple couvert en ardoise, contenant quatre chambres, hangar, citerne et chemin pour voiture.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être représentée par billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après la date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis en leur paiement par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité incluant le pacte de non aliénando et la stipulation de dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas que les billets ne soient pas payés à maturité, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et de payer pour tous certificats et frais de l'acte de vente transférant ladite propriété pardevant George J. Unterreiner, notaire, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.
26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Joli Cottage Simple,

A ALGER,

312 rue Webster,

Entre l'avenue Pélican et la rue Alix.

Succession de Mme Jennie Scheib, épouse de John Grundmeyer.

No 95,747—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 21 MARS 1911,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, daté du 13 février 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 1 maintenant No 60, borné par la rue Webster, l'avenue Pélican, les rues Wagner et Alix, désigné comme les No 4 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Webster sur une profondeur de 139 pieds 8 pouces et 4 lignes sur le coté le plus près du lot No 3, et 139 pieds 7 pouces 6 lignes sur le côté du lot No 5. Les améliorations comprennent un joli cottage simple désigné comme No 312 rue Webster, et contenant 4 chambres, galerie, hangar etc.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1911; 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

M. S. Mahoney, avocat
18 fév—18 19 26—mars 5 12 19 21

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Alfred Nelson.

No 95,076—Cour Civile de District—Division D.

Un Terrain, rue Willow, entre les rues Milan et Gén'l Taylor.

A l'Encan MARDI, le 22 mars 1911, à midi, à la Bourse d'Encan de Freed, 914 rue Gravier.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Div. D, pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 13me jour de février 1911, la propriété décrite comme suit, à savoir—

Un lot de terre, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 669, borné par les rues Willow, Claiborne, Milan et Général Taylor, désigné comme lot No 11, d'après un devis de H. C. Brown, voyer, daté du 7 août 1895, annexé à un acte F. J. Dreyfous, notaire, le 23 juin 1895, et mesurant commençant à une distance de 120 pieds de la rue Milan trente pieds de face à la rue Willow sur 150 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911, et de payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer dix pour cent, 10 0|0, du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

FREED & CO.,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 914 rue Gravier.
19 fév—19 26—mars 5 12 19 23

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION.

Cottage Simple avec chemin pour voiture, 1532 rue St Ferdinand, coin Claiborne.

JEUDI, 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Succession de Paul Delaney.

No 95,826—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. — Division B.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 30 mars 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lésignaté et signé du 23 février 1911, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne (autrefois St Ange) Nord, Robertson (autrefois St Jean-Baptiste), Port et St-Ferdinand. Ledit lot est désigné par le No vingt-deux, sur un plan annexé à un acte passé pardevant J. Henry Forcelle, ancien notaire en cette ville, le 18 juin 1884, d'après lequel le dit lot formant l'encoignure des rues Claiborne et St Ferdinand et mesurant trente et un pieds sept pouces de face à la rue Claiborne, la même largeur sur la ligne du fond par une profondeur et façade à la rue St Ferdinand de cent cinq pieds.

Les améliorations sont connues comme No 1532 rue St-Ferdinand, et comprennent un cottage simple couvert en ardoise, contenant quatre chambres, hangar, citerne et chemin pour voiture.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être représentée par billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans après la date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis en leur paiement par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité incluant le pacte de non aliénando et la stipulation de dix pour cent d'honoraires d'avocat en cas que les billets ne soient pas payés à maturité, l'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1911 et de payer pour tous certificats et frais de l'acte de vente transférant ladite propriété pardevant George J. Unterreiner, notaire, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.
806 rue Perdido.
26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Paul A. Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 96,252—Division C—Attendu que Mme Armantine Raymond, épouse divorcée de Placide Frigerio et veuve de Paul A. Meyer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Paul A. Meyer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — J. Arthur Charbonnet, avocat.
18 mars—18 22 27

Succession de William Forsyth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 96,409—Division B. — Attendu que J. P. Cordill, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Forsyth, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de la dite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — C. C. Friedrichs, avocat. 18 mars—1 f

Succession de Mme Katherine Kerley épouse de Peter Killeen.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans.—No 96,402—Division C—Attendu que Peter Killeen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Katherine Kerley, épouse Peter Killeen, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.— Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—M. M. Boatner, Wm K. Horn, avocats. 17 mars—17 21 26

Succession de Mme Anthony Baehr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 95,781.—Division C.—Attendu que Anthony Baehr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Anthony Baehr, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Loys Charbonnet, avocat. 17mars—17 21 26

Succession de Destanere F. Larue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,605—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Ferdinand E. Larue, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.— Henry L. Sarpy, avocat.
17 mars—17 21 26

Succession de Victor Terrio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 96,390—Division E—Attendu que Mme Sophie Jose veuve par premier mariage de Augustine Zilar, veuve par second mariage de Victor Terrio, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Victor Terrio, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — James J. Mc Loughlin avocat.
17 mars—17 21 26